

Date de mise à jour : 06/01/2023

Fiche Programme

Construire et piloter le plan de développement des compétences

Résumé du programme

Comprendre le fonctionnement de la formation professionnelle et les étapes de construction du plan de développement des compétences.

Profil des stagiaires

Responsables d'équipes, directeurs/directrice de centre, Chargé(e)s de formation, Professionnels des Ressources Humaines.

Si vous avez des besoins spécifiques nous sommes à votre écoute, contactez-nous au 09.54.80.92.13 afin de connaître les conditions d'accessibilité à cette formation.

Prérequis :

Aucun

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel pouvant faire l'objet d'une adaptation en distanciel pour tout ou partie du programme.

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 1 et 2 mois en fonction de la demande et des modalités de prises en charge.

Méthodes mobilisées :

Méthode de formation basée sur la pédagogie active avec apports de connaissances et mises en situation, exercices.

Nombre de participants : maximum 10

Durée : 2 jours

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le système de la formation professionnelle et appréhender le cadre légal
- Identifier les obligations de l'employeur en matière de formation
- Maîtriser les étapes de construction du plan de développement des compétences
- Se construire des outils adaptés pour suivre le déploiement du plan de développement des compétences
- Optimiser son budget formation

Contenu de la formation :

Un questionnaire en amont de la formation sera envoyé aux participants afin de cibler au mieux leur(s) besoin(s) sur la thématique abordée.

Le cadre légal de la formation professionnelle

- Les évolutions liées à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Les obligations de l'employeur (obligation de financement, obligation de formation)
- Les droits du salarié en matière de formation
- Les différents dispositifs de financement mobilisables

Les étapes de construction du plan de développement des compétences

- Anticiper les évolutions métier, les changements environnementaux et les futurs projets votre structure
- Définir les orientations formation pour l'année
- Recenser les besoins individuels et collectifs : Entretiens annuels, collaborateur avec les managers opérationnels

Formaliser le plan de développement des compétences

- Identifier et optimiser les financements disponibles
- Chiffrer et prioriser les actions de formation

Consulter la direction et les IRP

- Négocier son budget de formation
- Présenter le plan des compétences à la direction et au CSE

Piloter et déployer le plan de développement des compétences

- Elaborer un cahier des charges pour les prestataires de formation
- Planifier la réalisation et l'organisation des actions de formation
- Se construire des outils de suivi et d'optimisation du budget
- Construire son bilan formation annuel

Résultats attendus à l'issue de la formation :

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'élaborer leur plan de développement des compétences et de le piloter à l'aide d'outils de suivis adaptés à leur activité.

Modalités d'évaluation :

Les connaissances sont évaluées en fin de stage par un questionnaire QCM, étude de cas etc.

Tarif :

INTER	INTRA
500 € NET TVA la journée soit 1000€ NET TVA pour les 2 jours.	Nous consulter pour un devis.

Contact Formation Continue APSFE :

Anne Passelaigue – Chargée de formation
annepasselaigue@apsfe.fr
07.88.18.77.15